



## Déclaration liminaire pour le CTL du 08 novembre 2022

Monsieur le Président,

Transports en commun, industrie, commerce, pétrochimie, énergie, logistique, SNCF : dans les entreprises et les secteurs professionnels, les mobilisations et grèves pour des hausses de salaires s'enchaînent. Nous le voyons bien, rares sont les endroits où le patronat lâche des augmentations de salaire par la simple "négociation".

Il y a pourtant une urgence à compenser le poids de l'inflation sur nos vies : nous sommes de plus en plus nombreuses et nombreux à éprouver de sérieuses difficultés à boucler le mois. Nous devons pouvoir vivre dignement de notre travail : nous voulons vivre, pas survivre.

C'est pourquoi nous nous opposons à toute nouvelle régression sociale sur le chômage ou sur nos retraites. Sur ce sujet, le gouvernement veut nous faire travailler plus longtemps. Pourquoi ? Pour économiser quelques milliards d'euros par an. Bien moins que les centaines de milliards qui nous échappent chaque année, données en cadeau aux entreprises, aux actionnaires, aux milliardaires.

Et pourtant, comme si de rien n'était, les recours au 49.3 s'enchaînent et se ressemblent. Le gouvernement a décidé que les questions des finances publiques et des budgets de l'État ne devaient plus faire l'objet de débats à l'Assemblée Nationale, pour des questions « d'urgence, de sérieux et de responsabilité ».

La multiplication de l'utilisation du 49.3 montre que ce gouvernement passe à marche forcée avec sa politique ultra-libérale sans jamais prendre en compte les revendications exprimées, de plus en plus fortes, par la majorité des salarié.es et des retraité.es pour plus de justice fiscale, sociale et environnementale et pour une réelle répartition des richesses.

Pour Solidaires Finances Publiques, il y a urgence à changer de politique fiscale et budgétaire.

Concernant l'ordre du jour de ce CTL, vous nous soumettez encore des projets de fusions de SIE déjà fusionnés il y a peu de temps. Les agentes et agents de ces services n'ont parfois pas eu le temps de s'adapter complètement aux nouvelles organisations de travail que, déjà, vous revenez dessus.

Pire encore, la majorité des SIE concernés par vos projets de fusion sont également touchés par la création d'antenne de Vierzou au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Les métiers, les organisations de travail, les collectifs vont être chamboulés par ces décisions. Ces SIE devront en une année changer de fonctionnement au moins deux fois. L'adaptation et l'instabilité organisationnelle sont devenus les nouveaux maîtres-mots de toutes vos décisions.

Vous pourrez toujours nous dire que vous vous préoccupez encore et toujours des conditions de travail des agents et agents des SIE, ils ne vous croient plus. Ces réformes et fusions créent des tensions dans les services et beaucoup de questionnements de la part des collègues.

Au dernier CTL sur le NRP, la Direction a quand même reconnu ses torts en disant aux élu.es de cette instance que le fonctionnement en antenne pour les PCRPs n'était pas une « situation normale » de travail. Nous sommes au moins d'accord sur un point : ce que la DRFiP fait aux SIE est tout aussi anormal !

Les élu.es et expert.es de Solidaires Finances Publiques interviendront plus précisément sur l'ensemble des fusions à l'ordre du jour tout au long de ce CTL.